



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E1497

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2003  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 03/07/2003  
7 500

Raison sociale : SARL BESSET

56 AVENUE DE L'EUROPE  
07100 ANNONAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANNONAY 2003B124 AUBENAS 2003B124

Téléphone : 04 75 67 01 32

Fax :

Siret : 449 209 436 00020

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 8205059

E-mail : sarl.besset@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

ALLIANZ IARD 59957718

MARTINS OLIVIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59957718

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	05/10/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	05/10/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	05/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.